

CORRIGÉ

N° CANDIDAT :

N° CABINE :

BAREME DE NOTATION

Plafond

- Planéité /10
- Niveau /10 /20

Cloison plâtrière

- Respect des cotes d'implantation.
- Equerrage de l'angle briques plâtrière cloison de distribution. /10
- Aplomb et planéité de la partie arrière /20
- Aspect et briquetage partie arrière /10 /40

Enduit plâtre

- Aplomb /10
- Planéité /10
- Dureté de l'enduit /10
- Pose de la baguette d'angle /10 /40

Cloison de distribution

- Aplomb /20
- Planéité /10
- Rigidité /10
- Finition des joints et des vis /20 /60

- Aspect de l'ouvrage /10
- Propreté du chantier /10
- Organisation du travail en cours d'exécution /20 /40

A l'appréciation des correcteurs dans chaque centre d'examen

TOTAL /200

MOYENNE /20

Groupe inter académique II	Session	200	Facultatif : code	
Examen et spécialité				
CAP Plâtrier - Plaquiste				
Intitulé de l'épreuve				
UP2 B				
Type	Facultatif : date et heure	Durée	Coefficient	N° de page / total
CORRIGE		14 H	8	1/1